

0640052J  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON FEBUS  
20 AVENUE GEORGES MOUTET  
64301 ORTHEZ CEDEX  
Tel : 0559670800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3  
Numéro d'enregistrement : 14  
Année scolaire : 2018-2019  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 28/01/2019

Réuni le : 07/02/2019

Sous la présidence de : Philippe Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Caen/Londres , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à Caen/Londres 2018-2019 : Nouvel acte suite à changement d'effectif : le CA autorise le voyage et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions nécessaires au déroulement de ce voyage. La contribution volontaire des familles est fixée à 420 euros conformément au budget joint.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0